

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ÉFAI – 990743 – AFR 16/22/99

Action complémentaire sur l'AU 255/99 (AFR 16/20/99 du 28 septembre 1999)

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

TORTURE / CRAINTES DE TORTURE

BURUNDI

Georgette Mpawenimana

**Déo Nzeyimana, directeur du Laboratoire de contrôle et d'analyse chimique du
Ministère des Mines et de l'Énergie**

Nestor Ruberintware

**et de très nombreuses autres personnes détenues à Bujumbura même ou dans
les environs**

Londres, le 30 septembre 1999

Amnesty International est préoccupée par les informations laissant entendre que Déo Nzeyimana a été torturé (des coups lui auraient été assénés sur la plante des pieds) et que sa femme, Georgette Mpawenimana, et lui-même sont privés de nourriture. Amnesty International considère également cette privation de nourriture comme une forme de torture. Les deux époux sont détenus au siège de la Brigade spéciale de recherche (BSR), à Bujumbura. L'Organisation enquête en outre sur des allégations selon lesquelles Georgette Mpawenimana aurait aussi été frappée.

Georgette Mpawenimana aurait été privée de nourriture depuis son arrestation, le 26 septembre et Déo Nzeyimana, qui n'a pas été autorisé à recevoir de visites, aurait subi le même sort. Ces privations leur seraient infligées à titre de sanctions, et en vue de leur arracher des déclarations.

Ni Georgette Mpawenimana ni Déo Nzeyimana n'ont été inculpés d'une infraction pénale. Georgette Mpawenimana travaille pour un projet cofinancé par la Suisse et la France, qui est destiné à soutenir les initiatives en matière d'économie locale et de reconstruction dans la province de Bujumbura rurale. Il semble qu'elle soit accusée d'entretenir des liens avec l'opposition armée. Elle aurait été conduite à un poste de police voisin pour y être interrogée le 28 septembre, mais a été ramenée au siège de la BSR dès le lendemain.

Georgette Mpawenimana et Déo Nzeyimana sont tous deux membres d'un parti politique burundais, le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU).

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / fax / aérogramme / lettre par avion (en français ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par les informations laissant entendre que Déo Nzeyimana a été frappé sur la plante des pieds et que Georgette Mpawenimana et lui-même sont privés de nourriture, pratique qui constitue une forme de torture, dans les locaux de la Brigade spéciale de recherche (BSR) à Bujumbura ;
- cherchez à obtenir l'assurance qu'une enquête sera ouverte sur ces informations, et que des mesures seront prises immédiatement pour éviter que les deux époux ne soient de nouveau torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements et pour qu'ils puissent s'alimenter sans délai ;
- demandez que les faits reprochés aux détenus soient examinés de manière approfondie et impartiale, et insistez pour qu'ils soient libérés à moins qu'ils ne soient promptement inculpés d'une infraction prévue par la loi ou qu'il n'existe des éléments sérieux susceptibles d'étayer les allégations formulées à leur rencontre ;
- appelez les autorités à leur permettre d'entrer immédiatement et régulièrement en contact avec leurs proches, leurs avocats, des membres du personnel médical et des représentants d'organisations humanitaires et de groupes de défense des droits humains, pendant leur détention.

APPELS À :

Remarque : Il peut s'avérer difficile d'obtenir les lignes de fax. Veuillez persévérer. En outre, assurez-vous auprès des services postaux de votre pays que le courrier est bien acheminé jusqu'au Burundi.

Ministre de la Justice :
Monsieur Térance Sinunguruza
Ministre de la Justice et Garde des Sceaux
Ministère de la Justice, Bujumbura, Burundi
Télégrammes : Ministre Justice, Bujumbura, Burundi
Fax : 257 21 86 10
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Ministre de la Défense :
Lieutenant-Col. Alfred Nkurunziza,
Ministre de la Défense nationale,
Ministère de la Défense nationale
BP 1870, Bujumbura, Burundi
Télégrammes : Ministre Défense, Bujumbura, Burundi
Fax : 257 22 39 59 / 21 75 05
Formule d'appel : Monsieur le Ministre,

Commandant de la Brigade spéciale de recherche :
Capitaine Manirakiza
Brigade spéciale de recherche
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 22 39 59 / 21 75 05 (c/o le ministère de la Défense)
Télégrammes : Cmdt BSR, Bujumbura, Burundi
Formule d'appel : Monsieur le Commandant,

COPIES À :

Ministre des Droits de la personne humaine :
Eugène Nindorera
Ministre des Droits de la personne humaine, des Réformes
institutionnelles et des Relations avec l'Assemblée nationale
Ministère des Droits de la personne humaine
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 21 75 49

Procureur général de la République :
Gérard Ngendabanka
Procureur de la République
Bujumbura, Burundi
Fax : 257 24 15 03

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Burundi dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 11 NOVEMBRE 1999, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

a version originale a été publiée par Amnesty International,

Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -